

Études Statistiques Évaluation

L'APPRENTISSAGE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ÉTAT DES LIEUX
AVANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME



Le 1^{er} janvier 2019, les premières mesures de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel sont entrées en vigueur. Plusieurs de ces mesures concernent le système de l’alternance, notamment par l’apprentissage : la réforme modifie les conditions de conclusion, d’exécution et de rupture du contrat d’apprentissage. L’objectif principal étant de développer l’apprentissage, en l’ouvrant à un public élargi, en levant certains freins à l’embauche, et en offrant plus de flexibilité aux employeurs.

Cette étude vise à dresser un état des lieux de l’apprentissage à partir des données disponibles des trois années précédant la réforme (2016, 2017 et 2018). Elle servira de base de référence pour suivre les effets de la réforme sur les contrats (nombre, nature, durée, ruptures...) et sur le profil des apprentis et employeurs.

Des encadrés détailleront les points sur lesquels la réforme apporte des changements en 2019, ainsi que les effets potentiellement attendus sur l’évolution à venir des entrées.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Seuls sont pris en compte les **nouveaux contrats**, par année civile
- Le comptage est réalisé selon la **date de démarrage du contrat**
- Pour les données départementales, le comptage est réalisé selon le **département de l’employeur**

SOMMAIRE

LES CONTRATS

Entrées.....	page 07
Nature.....	page 09
Durée.....	page 09
Ruptures.....	page 10

LES APPRENTIS

Sexe.....	page 15
Âge.....	page 15
Nationalité.....	page 16
Handicap.....	page 17
Situation avant contrat.....	page 17
Niveau de formation à l'entrée.....	page 19
Niveau du diplôme préparé.....	page 20

LES EMPLOYEURS

Secteurs d'activités.....	page 23
Taille.....	page 27
Type.....	page 28

ANNEXES

Extrait de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018.....	page 29
Synthèse des principales mesures de la réforme de l'apprentissage.....	page 43
Les nouvelles modalités de rupture des contrats d'apprentissage.....	page 43
Les nouvelles modalités de l'aide aux employeurs d'apprentis.....	page 44
Tableaux des données de l'étude.....	page 45

LES CONTRATS



DES CONTRATS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET MOINS SOUVENT ROMPUS

► DES ENTRÉES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Le nombre de nouveaux contrats est en hausse, passant de 11 845 en 2016 à 13 305 en 2018 (+ 12 %). C'est en Haute-Saône que celle-ci est la plus marquée, et dans le Doubs qu'elle est la plus modérée. On constate en revanche une diminution des entrées dans le Jura. Plus de 40 % des entrées sont concentrées dans les départements du Doubs et de la Côte d'Or.

Nouveaux contrats démarrés

	2016			2017			2018			Évolution 2016-2018
	Nb entrées	Part	Évolution /N-1	Nb entrées	Part	Évolution /N-1	Nb entrées	Part	Évolution /N-1	
Côte d'Or	2 160	18 %	-	2 404	19 %	+ 11,3 %	2 474	19 %	+ 2,9 %	+ 14,5 %
Doubs	2 796	24 %	-	2 967	23 %	+ 6,1 %	3 125	23 %	+ 5,3 %	+ 11,8 %
Jura	1 210	10 %	-	1 261	10 %	+ 4,2 %	1 124	8 %	- 10,9 %	- 7,1 %
Nièvre	818	7 %	-	866	7 %	+ 5,9 %	956	7 %	+ 10,4 %	+ 16,9 %
Haute-Saône	947	8 %	-	1 053	8 %	+ 11,2 %	1 138	9 %	+ 8,1 %	+ 20,2 %
Saône-et-Loire	1 991	17 %	-	2 212	17 %	+ 11,1 %	2 297	17 %	+ 3,8 %	+ 15,4 %
Yonne	1 297	11 %	-	1 450	11 %	+ 11,8 %	1 475	11 %	+ 1,7 %	+ 13,7 %
Territoire de Belfort	626	5 %	-	714	6 %	+ 14,1 %	716	5 %	+ 0,3 %	+ 14,4 %
Bourgogne-Franche-Comté	11 845	100 %	-	12 927	100 %	+ 9,1 %	13 305	100 %	+ 2,9 %	+ 12,3 %

Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

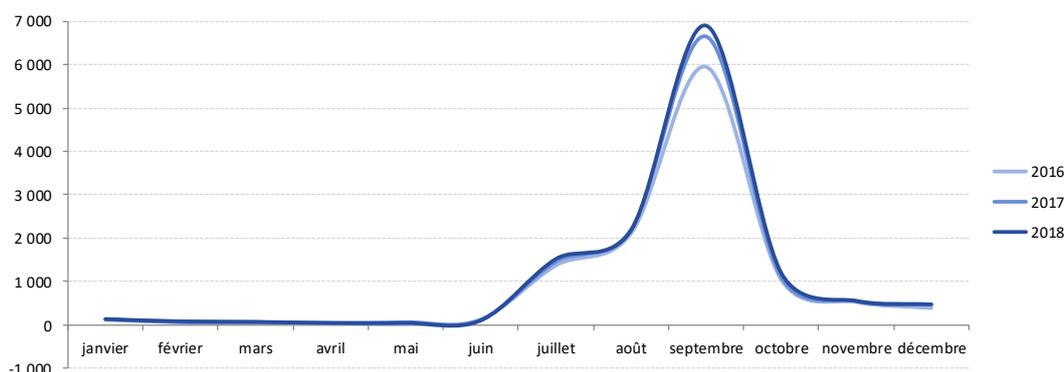
Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017, 23 % des entrées concernent le département du Doubs, soit une évolution de + 6,1 % par rapport à 2016

La saisonnalité des entrées est forte : la moitié des contrats démarre au mois de septembre, et près de 30 % aux mois de juillet-août.

Répartition des nouveaux contrats selon leur mois de démarrage en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

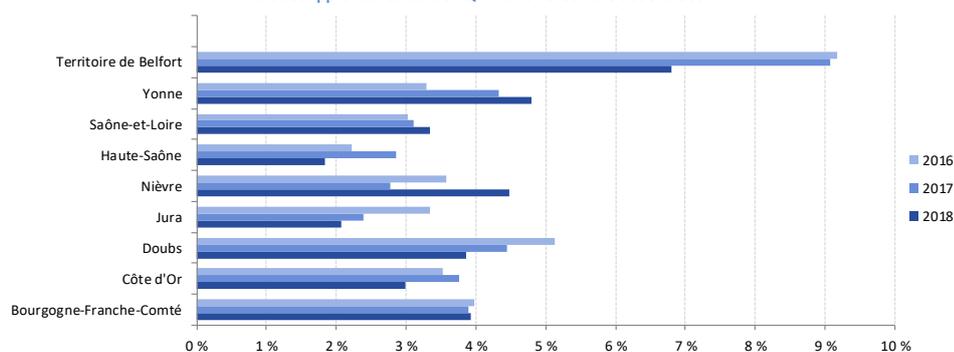
CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Fin du fonctionnement par campagne : les entrées sont possibles tout au long de l'année et ne sont plus contraintes par le rythme scolaire.

➔ ZOOM SUR LES APPRENTIS RÉSIDANT EN QPV¹

Sur l'ensemble des entrées en Bourgogne-Franche-Comté, la part des contrats d'apprentis résidant en QPV est de 4 %. Au niveau départemental, elle est particulièrement forte dans le Territoire de Belfort, ce qui s'explique car la population y réside plus souvent en QPV (12 % contre 5 % dans l'ensemble de la région).

Part des apprentis résidant en QPV dans l'ensemble des entrées



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Les principaux QPV concernés en 2018 sont :

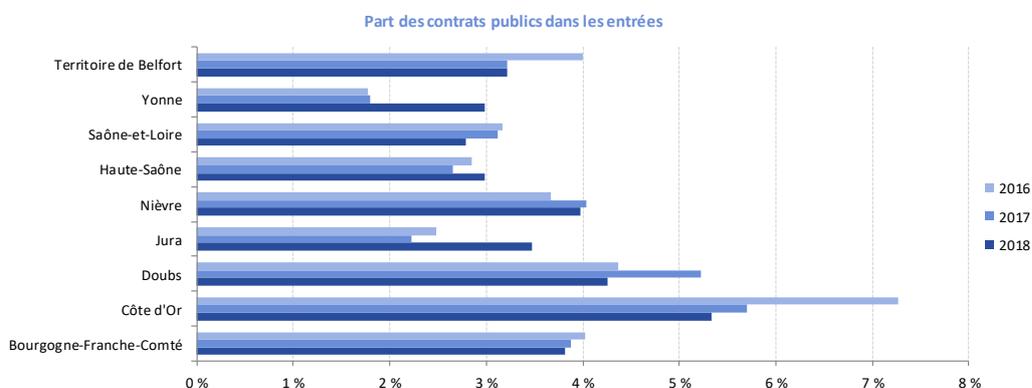
- Doubs / planoise : 11 % des nouveaux contrats d'apprentis résidant en QPV
- Territoire de Belfort / résidences le mont : 6 %
- Côte d'or / fontaine d'ouche : 5 %
- Saône et Loire / prés saint-jean : 7 %

Par ailleurs, sur l'ensemble des nouveaux contrats d'apprentis résidant en QPV, 8 % concernent des QPV situés en-dehors de la région.

¹ QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

► 96 % DE CONTRATS PRIVÉS

La répartition entre les contrats publics et privés est très marquée : le secteur public ne représente que 4 % des entrées en Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, ces derniers sont plus fréquents en Côte d'Or, même s'ils sont en déclin, et plus rares dans l'Yonne et le Jura.

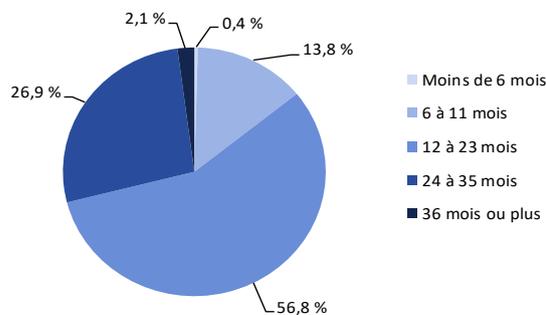


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

► DES CONTRATS PLUTÔT LONGS

Près de 60 % des contrats sont d'une durée de 12 à 23 mois dans la région, et près de 30 % sont conclus pour 24 à 35 mois. Les contrats de 6 à 11 mois représentent quant à eux 14 % des entrées.

Durée moyenne des contrats de 2016 à 2018 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

En Saône-et-Loire, la durée des contrats est plus élevée que dans les autres départements : 38 % d'entre eux durent 24 mois ou plus en 2018 (contre 29 % au niveau régional).

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

La durée minimale du contrat de travail passe d'un an à 6 mois.

⇒ **Impact possible** : une augmentation des contrats de 6 à 11 mois.

► DE MOINS EN MOINS DE RUPTURES

Le taux de rupture des contrats d'apprentissage est en baisse dans la région : si 31 % des contrats démarrés en 2016 ont été rompus en cours d'année, en 2018 cela ne concerne plus que 22 % des contrats.

C'est dans l'Yonne que le taux de rupture est le plus élevé, et dans le Jura qu'il est le plus faible.

Taux de rupture

	2016	2017	2018
Côte d'Or	32 %	22 %	23 %
Doubs	32 %	20 %	20 %
Jura	28 %	16 %	12 %
Nièvre	28 %	17 %	25 %
Haute-Saône	32 %	22 %	27 %
Saône-et-Loire	30 %	19 %	20 %
Yonne	38 %	25 %	26 %
Territoire de Belfort	31 %	20 %	20 %
Bourgogne-Franche-Comté	31 %	20 %	22 %

Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 dans le Jura, 16 % des nouveaux contrats sont rompus au cours de la même année

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Le régime juridique du contrat d'apprentissage se rapproche du droit commun : les conditions de rupture par l'employeur sont assouplies, un « droit à la démission » est créé pour l'apprenti.

➔ **Impact possible** : une augmentation du taux de rupture.

➔ LES RUPTURES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Parmi les secteurs d'activités dans lesquels se trouvent les plus grands effectifs d'apprentis, ceux qui affichent un taux de rupture plus élevé que la moyenne sont les suivants :

- IZ - Hébergement et restauration : 53 % des contrats démarrés dans ce secteur étaient rompus dans l'année en 2016, 37 % en 2017, 37 % également en 2018
- CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac : 38 %, 26 %, 30 %
- AZ - Agriculture, sylviculture et pêche : 34 %, 21 %, 22 %
- GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles : 32 %, 21 %, 23 %

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » montre qu'il existe un effet intrinsèque du secteur d'activités sur les ruptures : quelles que soient toutes les autres caractéristiques (âge, niveau de formation, taille de l'employeur...), ces 4 secteurs sont plus « propices » aux ruptures.

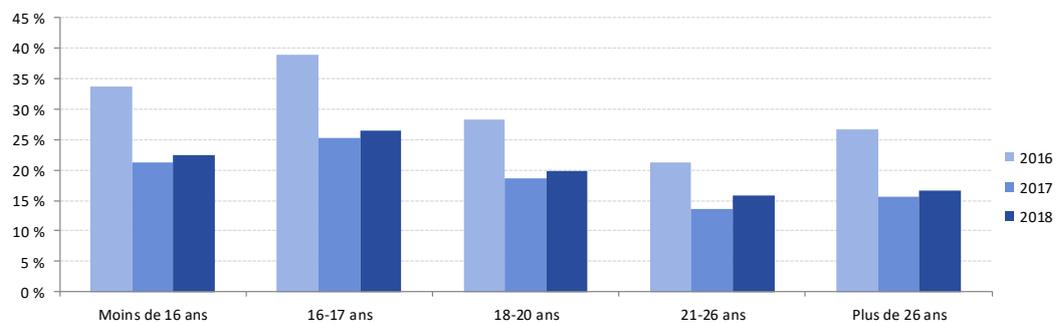


➔ LES RUPTURES PAR ÂGES

Le taux de rupture est plus élevé pour les contrats des apprentis de 16-17 ans : 39 % en 2016, 25 % en 2017 et 27 % en 2018. Il est en revanche plus faible chez les apprentis de 21-26 ans : 21 % en 2016, 14 % en 2017 et 16 % en 2018.

Cela s'explique notamment car les 16-17 ans sont surreprésentés dans les 4 secteurs d'activités précédemment cités comme propices aux ruptures, et ont plus souvent un niveau de formation à l'entrée infra 3, plus propice également aux ruptures. *A contrario*, les 21-26 ans sont moins représentés dans ces secteurs et ont plus souvent un niveau 4 à l'entrée.

Taux de rupture selon l'âge des apprentis en Bourgogne-Franche-Comté

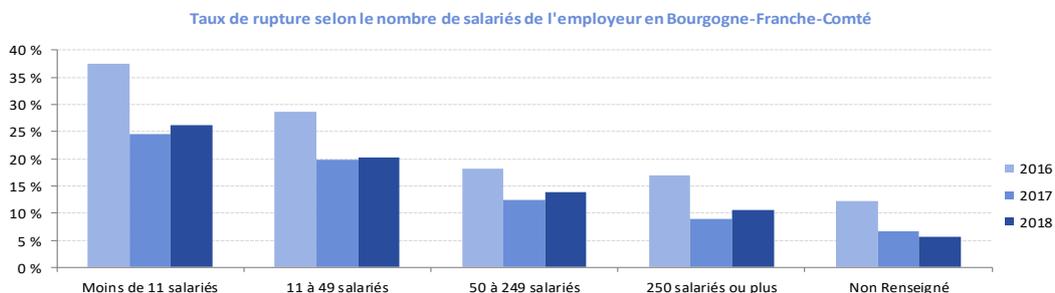


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE
 Note : sont ici prises en compte les seules ruptures intervenant dans la même année que celle du démarrage du contrat
 Note de lecture : en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté, 20% des nouveaux contrats concernant des 18-20 ans, sont rompus au cours de la même année

Au niveau local, c'est dans l'Yonne que le taux de rupture chez les plus jeunes (jusqu'à 20 ans) est le plus élevé.

LES RUPTURES PAR TAILLE DE L'EMPLOYEUR

À mesure que l'effectif salarié de l'employeur augmente, le taux de rupture diminue. Il est particulièrement faible chez les employeurs de 250 salariés ou plus.

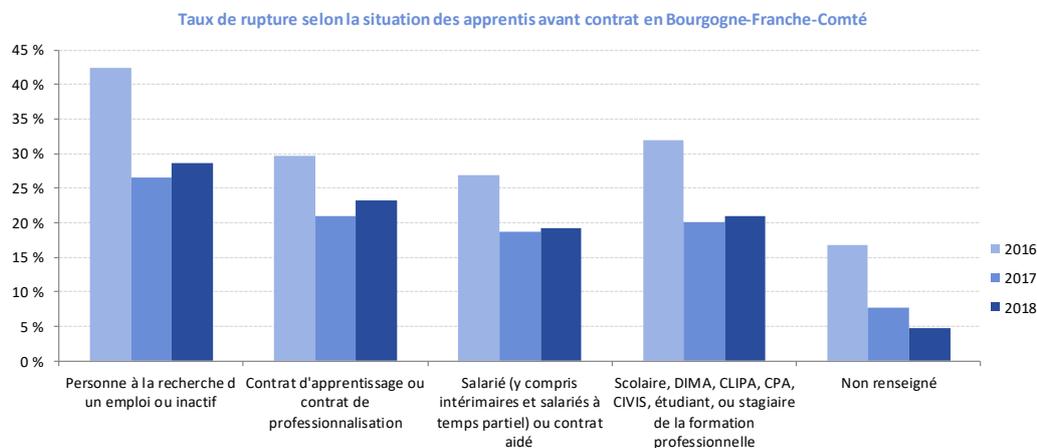


Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Note : sont ici prises en compte les seules ruptures intervenant dans la même année que celle du démarrage du contrat
 Note de lecture : en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté, 20% des nouveaux contrats conclus chez des employeurs ayant 11 à 49 salariés, sont rompus au cours de la même année

LES RUPTURES PAR SITUATION AVANT CONTRAT DES APPRENTIS

Les apprentis qui étaient à la recherche d'un emploi ou inactifs avant le démarrage de leur contrat sont plus souvent concernés par des ruptures de contrat. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils sont surreprésentés dans deux des secteurs d'activités précédemment cités comme propices aux ruptures (IZ - Hébergement et restauration et GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles).

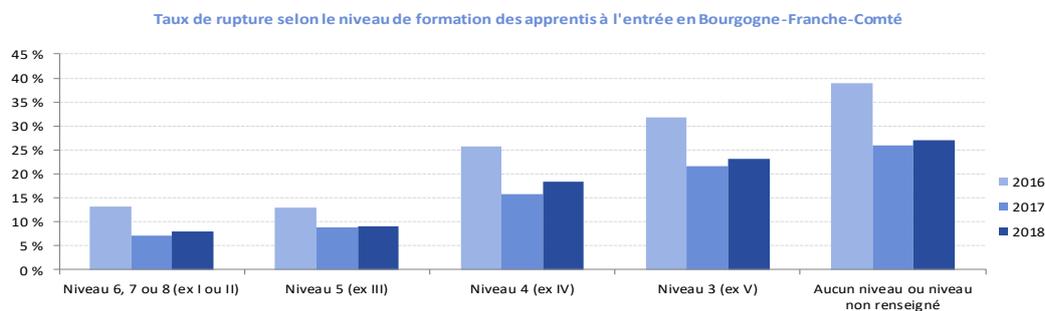


Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Note : sont ici prises en compte les seules ruptures intervenant dans la même année que celle du démarrage du contrat
 Note de lecture : en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté, 29% des nouveaux contrats concernant des personnes à la recherche d'un emploi ou inactives, sont rompus au cours de la même année

➤ LES RUPTURES PAR NIVEAU DE FORMATION À L'ENTRÉE DES APPRENTIS

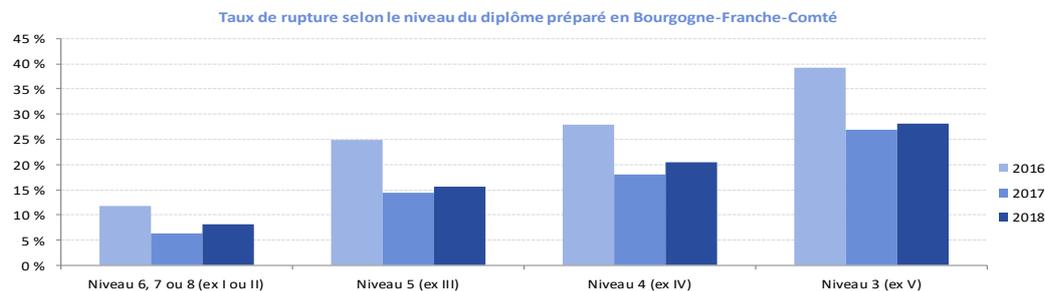
Le taux de rupture est plus fort lorsque le niveau de formation des apprentis à l'entrée est bas.



Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE
 Note : sont ici prises en compte les seules ruptures intervenant dans la même année que celle du démarrage du contrat
 Note de lecture : en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté, 23% des nouveaux contrats concernant des personnes ayant à l'entrée un niveau 3, sont rompus au cours de la même année

➤ LES RUPTURES PAR NIVEAU DU DIPLÔME PRÉPARÉ PAR LES APPRENTIS

Dans la même logique, il diminue à mesure que le niveau du diplôme préparé augmente.



Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE
 Note : sont ici prises en compte les seules ruptures intervenant dans la même année que celle du démarrage du contrat
 Note de lecture : en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté, 20% des nouveaux contrats concernant des apprentis préparant un diplôme de niveau 4, sont rompus au cours de la même année

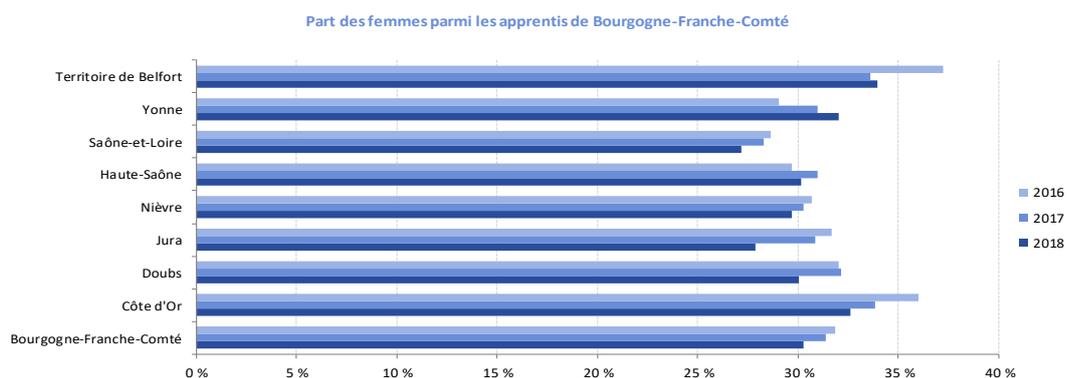
LES APPRENTIS



DES APPRENTIS SOUVENT JEUNES, HOMMES, ET PEU QUALIFIÉS

► LES FEMMES SOUS-REPRÉSENTÉES DANS LES ENTRÉES

Seulement 30 % des entrées en Bourgogne-Franche-Comté concernent des femmes. C'est dans le Territoire de Belfort et en Côte d'Or qu'elles sont le plus représentées, et en Saône-et-Loire qu'elles le sont le moins.

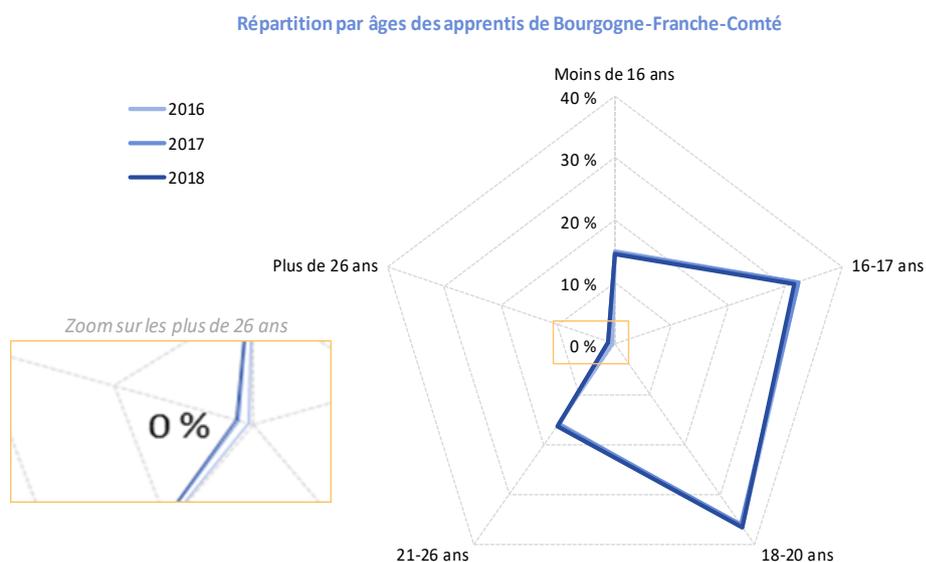


Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

► PLUS DES DEUX TIERS DES APPRENTIS DÉMARRENT LEUR CONTRAT ENTRE 16 ET 20 ANS

En Bourgogne-Franche-Comté, 68 % des entrées concernent des apprentis âgés de 16 à 20 ans.

Les plus de 26 ans, bien que très minoritaires, sont de plus en plus représentés : 0,4 % des entrées en 2016, 1 % en 2017, 1,2 % en 2018.



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

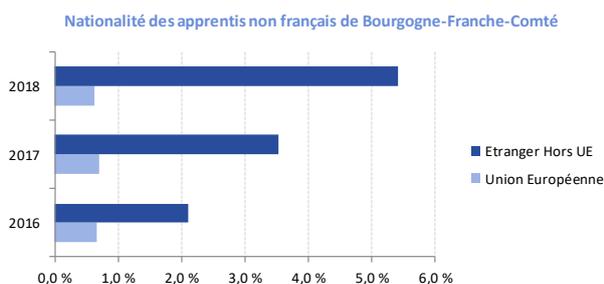
L'âge limite d'entrée en apprentissage est repoussé de 26 ans à 29 ans révolus. Mesure déjà expérimentée en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2017, désormais généralisée.

➔ **Impact possible** : une part plus importante d'entrées d'apprentis de plus de 26 ans

► DES APPRENTIS PLUS SOUVENT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

La part dans les entrées des apprentis qui ne sont pas de nationalité française est en augmentation. Cette hausse concerne quasi exclusivement les apprentis non ressortissants de l'Union Européenne.

C'est dans le Territoire de Belfort que ces derniers sont le plus représentés : 4,2 % en 2016, 5,5 % en 2017 et 8,8 % en 2018.

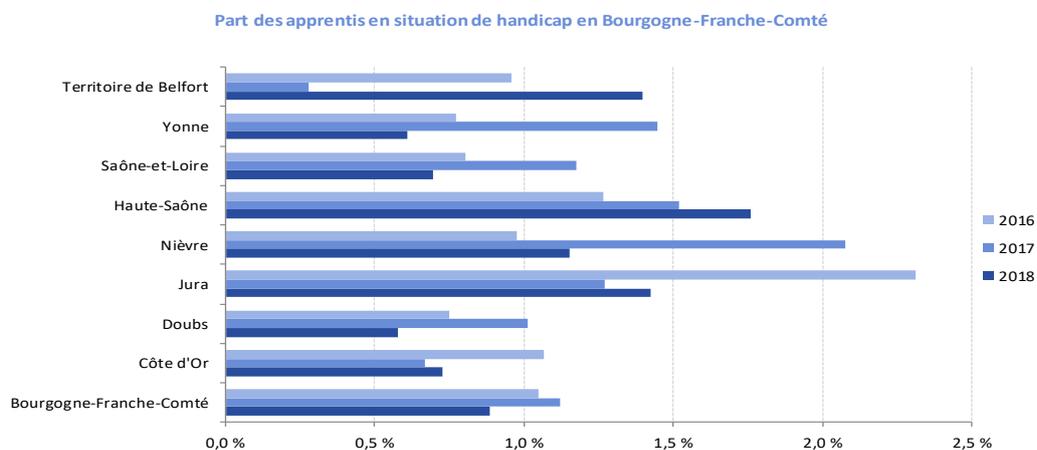


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

► 1 % DES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP

En 2018, 118 entrées ont concerné des apprentis en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté, soit moins de 1 %.

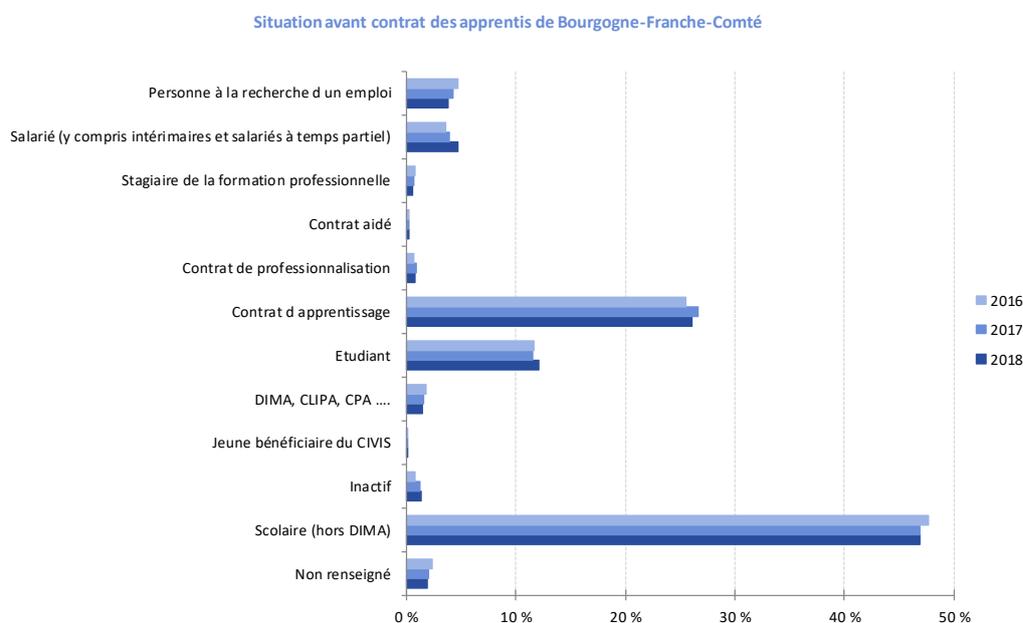
La même année, c'est en Haute-Saône que leur part est la plus élevée (1,8 %).



Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

► 12 % DES ENTRÉES CONCERNENT DES PERSONNES AUPARAVANT ÉTUDIANTES

Avant le démarrage de leur contrat, les apprentis de la région étaient le plus souvent scolaires, déjà apprentis, ou étudiants.



Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

C'est dans la Nièvre que la part de personnes qui étaient auparavant en recherche d'emploi ou inactives est la plus forte dans les entrées (8 % en 2016, 7 % en 2017 et 2018).

Situation avant contrat des apprentis

	2016				2017				2018			
	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle
Côte d'Or	6 %	25 %	5 %	57 %	6 %	26 %	5 %	58 %	4 %	26 %	7 %	57 %
Doubs	6 %	27 %	5 %	61 %	6 %	29 %	5 %	60 %	s	27 %	5 %	62 %
Jura	4 %	24 %	2 %	69 %	5 %	27 %	4 %	64 %	s	25 %	5 %	66 %
Nièvre	8 %	23 %	3 %	62 %	7 %	27 %	4 %	59 %	7 %	28 %	3 %	59 %
Haute-Saône	5 %	29 %	3 %	63 %	5 %	29 %	4 %	61 %	s	29 %	5 %	62 %
Saône-et-Loire	4 %	26 %	3 %	64 %	5 %	29 %	3 %	60 %	5 %	29 %	4 %	59 %
Yonne	6 %	29 %	3 %	62 %	6 %	27 %	3 %	63 %	6 %	25 %	5 %	64 %
Territoire de Belfort	6 %	26 %	5 %	63 %	6 %	23 %	4 %	66 %	7 %	25 %	4 %	63 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 %	26 %	4 %	62 %	6 %	28 %	4 %	61 %	5 %	27 %	5 %	61 %

Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 dans la Nièvre, 7 % des entrées concernent des personnes auparavant à la recherche d'un emploi ou inactives

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Les passerelles entre apprentissage et statut scolaire ou étudiant sont facilitées. Possibilité d'entrer en préapprentissage (sous statut stagiaire de la formation professionnelle) ou en prépa-métiers (sous statut scolaire).

⇒ **Impact possible** : une part plus importante d'apprentis auparavant stagiaires de la formation professionnelle, scolaires ou étudiants.

⇒ ZOOM SUR LES APPRENTIS DE PLUS DE 26 ANS

Les apprentis de plus de 26 ans étaient pour près des deux tiers salariés ou en recherche d'emploi avant leur entrée en contrat en 2018 (contre 9 % pour l'ensemble des apprentis).

Situation avant contrat des apprentis de plus de 26 ans

	2016				2017				2018			
	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle
Côte d'Or	50 %	s	s	0 %	27 %	18 %	24 %	21 %	20 %	24 %	41 %	s
Doubs	s	s	s	s	37 %	15 %	22 %	24 %	31 %	41 %	s	s
Jura	0 %	s	0 %	s	s	s	46 %	0 %	s	s	s	s
Nièvre	s	s	0 %	0 %	0 %	s	s	s	s	0 %	43 %	s
Haute-Saône	s	s	0 %	0 %	s	0 %	s	s	s	s	s	s
Saône-et-Loire	s	s	s	s	59 %	s	27 %	s	30 %	s	41 %	s
Yonne	0 %	s	s	0 %	s	s	s	s	s	s	42 %	s
Territoire de Belfort	s	s	0 %	0 %	s	0 %	s	s	s	s	s	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	33 %	29 %	18 %	13 %	37 %	15 %	26 %	17 %	25 %	22 %	36 %	11 %

Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 en Bourgogne-Franche-Comté, 37 % des entrées d'apprentis de plus de 26 ans concernent des personnes auparavant à la recherche d'un emploi ou inactives

⇒ ZOOM SUR LES APPRENTIS RÉSIDANT EN QPV

Les apprentis résidant en QPV, avant leur entrée en apprentissage, sont plus souvent à la recherche d'un emploi ou inactifs que l'ensemble des apprentis (12 % en 2018 contre 5 %).

Situation avant contrat des apprentis résidant en QPV

	2016				2017				2018			
	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle	Personne à la recherche d'un emploi ou inactif	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel) ou contrat aidé	Scolaire, DIMA, CLIPA, CPA, CIVIS, étudiant, ou stagiaire de la formation professionnelle
Côte d'Or	s	16%	s	67%	s	20%	s	54%	s	28%	s	48%
Doubs	s	27%	s	61%	6%	27%	7%	59%	13%	23%	5%	59%
Jura	s	16%	s	73%	s	s	s	73%	s	s	s	50%
Nièvre	s	s	0%	69%	s	s	0%	71%	14%	25%	0%	57%
Haute-Saône	s	s	0%	67%	s	s	s	70%	s	s	s	61%
Saône-et-Loire	s	30%	s	56%	s	28%	s	58%	s	28%	s	60%
Yonne	s	21%	s	64%	s	29%	s	62%	s	21%	s	57%
Territoire de Belfort	s	17%	s	67%	s	23%	s	66%	s	23%	s	63%
Bourgogne-Franche-Comté	8%	22%	3%	64%	8%	23%	4%	61%	12%	24%	5%	57%

Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 en Bourgogne-Franche-Comté, 8 % des entrées d'apprentis résidant en QPV concernent des personnes auparavant à la recherche d'un emploi ou inactives

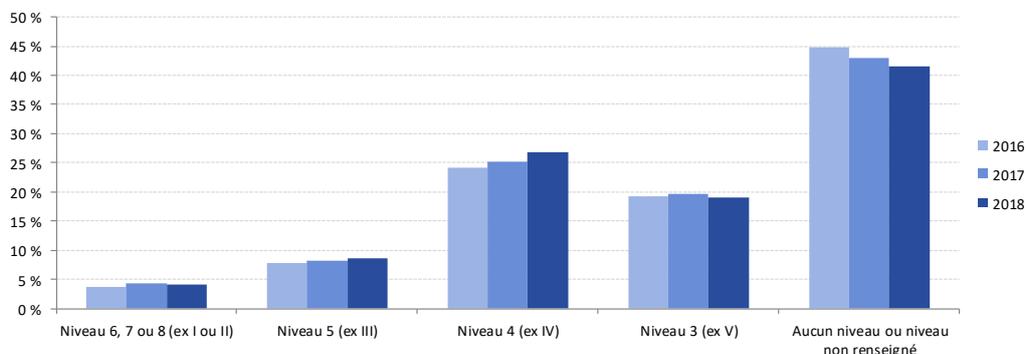
► UN BAS NIVEAU DE FORMATION À L'ENTRÉE

Les deux tiers des entrées concernent des apprentis dont le niveau de formation n'excède pas le niveau 3 (CAP/BEP). C'est dans l'Yonne, la Nièvre et en Saône-et-Loire que les apprentis à bas niveau de formation sont le plus représentés (environ 70 %).

En revanche, la part d'apprentis ayant déjà un niveau de formation 4 (Bac) est en hausse, légère mais constante. C'est dans le Doubs et dans le Jura qu'elle est la plus élevée (33 % et 31 % en 2018), et dans la Nièvre qu'elle est la plus faible (19 %).

À noter que le Territoire de Belfort compte la part la plus importante d'apprentis ayant déjà un haut niveau de formation (niveau 6, 7 ou 8 – licence/master/doctorat) : 8 % en 2018 contre 2 % à 6 % dans les autres départements et 4 % à l'échelle de la région.

Niveau de formation à l'entrée des apprentis de Bourgogne-Franche-Comté

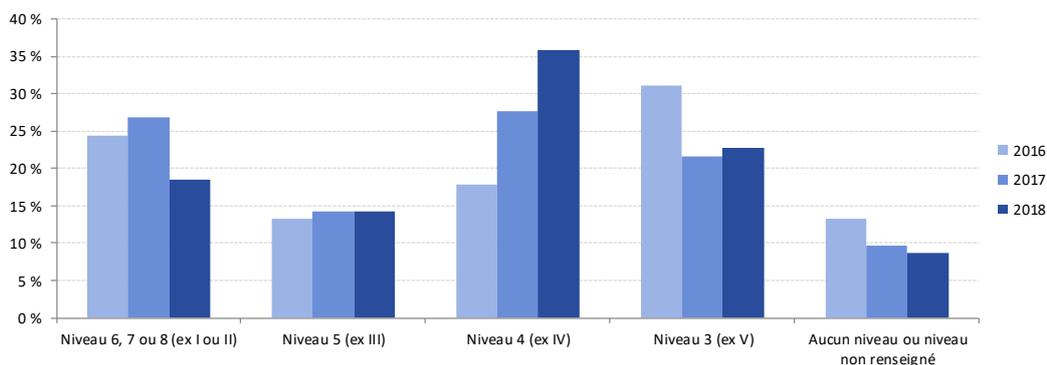


Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

➡ ZOOM SUR LES APPRENTIS DE PLUS DE 26 ANS

Le niveau de formation des apprentis de plus de 26 ans est plus élevé que celui de l'ensemble des apprentis. Seuls les deux tiers ont un niveau 3 ou moins en 2018, et 50 % ont un niveau 4 ou 5.

Niveau de formation à l'entrée des apprentis de plus de 26 ans en Bourgogne-Franche-Comté

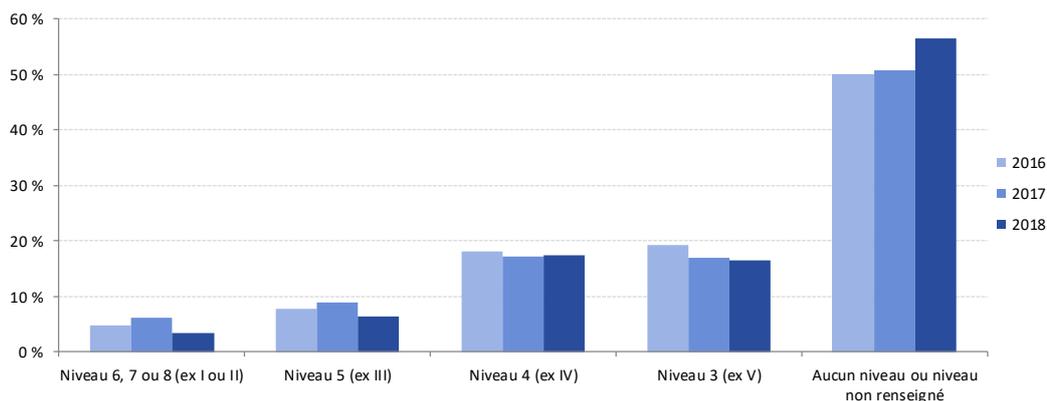


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

➤ ZOOM SUR LES APPRENTIS RÉSIDANT EN QPV

Le niveau de formation des apprentis résidant en QPV est plus bas que celui de l'ensemble des apprentis.

Niveau de formation à l'entrée des apprentis de Bourgogne-Franche-Comté résidant en QPV



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

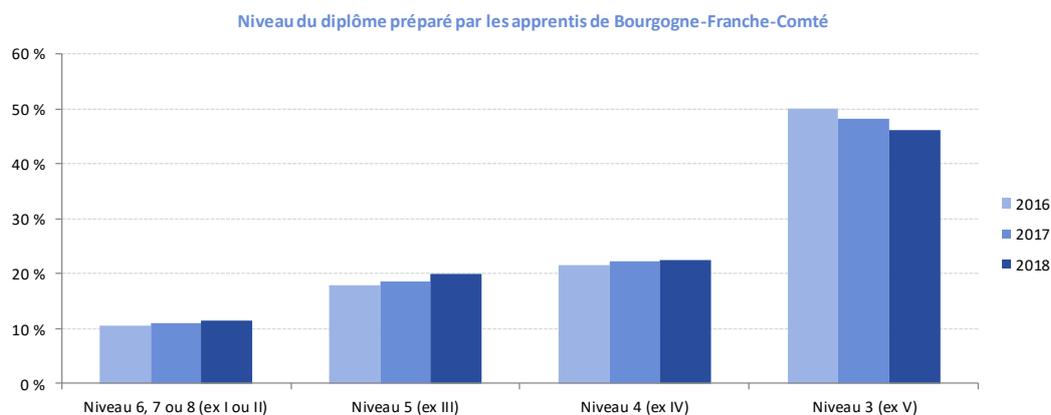
► LA MOITIÉ DES APPRENTIS PRÉPARENT UN DIPLÔME DE NIVEAU CAP/BEP

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Unification de l'aide financière aux employeurs, qui ne concernera plus que les TPE-PME (moins de 250 salariés) dont l'apprenti prépare un diplôme ne dépassant pas le niveau 4 (ex IV). En conséquence, l'aide financière aux employeurs par le Conseil régional est supprimée.

➤ **Impact possible** : une baisse des entrées chez les employeurs de plus de 250 salariés et/ou une baisse des apprentis préparant des diplômes de niveau 5 à 8.

Près de 50 % des apprentis employés dans la région préparent un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).

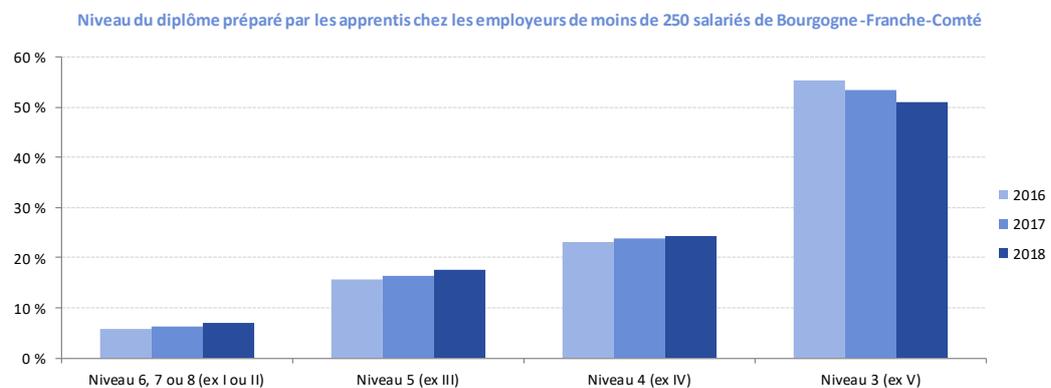


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Dans le Territoire de Belfort, les apprentis préparent des diplômes de niveau plus élevé que dans les autres départements : en 2018, 40 % de niveaux 5 à 8, contre 31 % à l'échelle régionale. L'Yonne et la Nièvre comptent quant à elles plus d'apprentis préparant des diplômes de niveau 3 : respectivement 59 % et 54 %, contre 46 % en région.

🔍 ZOOM SUR LES EMPLOYEURS DE MOINS DE 250 SALARIÉS

Entre 2016 et 2018, le niveau du diplôme préparé par les apprentis chez les employeurs de moins de 250 salariés s'élève : on constate un léger recul de ceux préparant un diplôme de niveau 3, au profit des niveaux plus élevés qui augmentent.

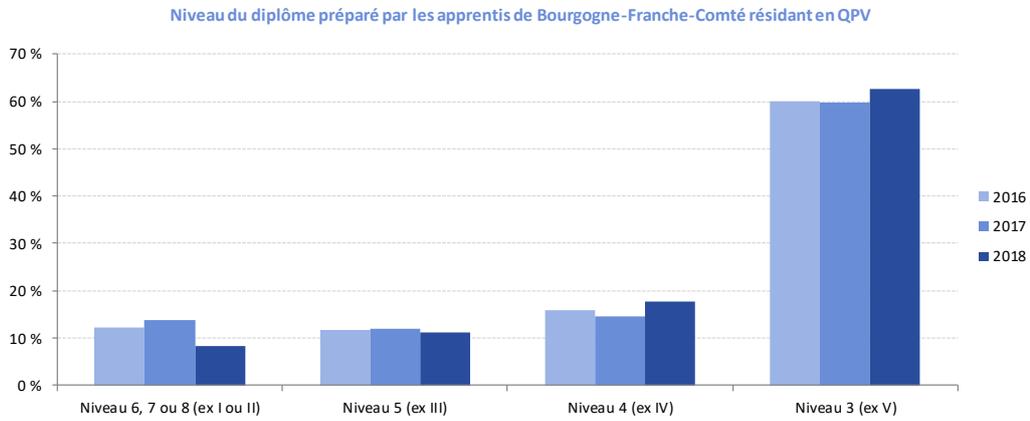


Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

La part d'apprentis préparant un diplôme de niveau supérieur au Bac (niveaux 5 à 8) est particulièrement importante dans le Doubs (31 % en 2018) et le Jura (30 %) par rapport au niveau régional (25 %).

➤ ZOOM SUR LES APPRENTIS RÉSIDANT EN QPV

Le niveau du diplôme préparé par les apprentis résidant en QPV est plus bas que celui de l'ensemble des apprentis : 63 % préparent un diplôme de niveau 3 (contre 46 %). Cela s'explique notamment par leur niveau de formation à l'entrée, qui est lui aussi plus faible.



Source : Dares - Traitement Directe Bourgogne-Franche-Comté, SESE

LES EMPLOYEURS



DES EMPLOYEURS PLUS SOUVENT DE PETITE TAILLE, ET DU DOMAINE PRIVÉ

► DEUX TIERS DES EMPLOYEURS DANS LES DOMAINES DU COMMERCE OU DE LA CONSTRUCTION

Les 10 secteurs d'activités (NAF38) les plus représentés en Bourgogne-Franche-Comté parmi les employeurs d'apprentis en 2018 :

- *GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles* : 21 %
- *FZ – Construction* : 15 %
- *CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac* : 12 %
- *IZ - Hébergement et restauration* : 10 %
- *AZ - Agriculture, sylviculture et pêche* : 7 %
- *SZ - Autres activités de services* : 5 %
- *NZ - Activités de services administratifs et de soutien* : 4 %
- *CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements* : 3 %
- *OZ - Administration publique* : 3 %
- *MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques* : 2 %

Secteurs d'activités (NAF38) des employeurs d'apprentis

	Bourgogne-Franche-			Côte d'Or			Doubs		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	6 %	5 %	5 %
BZ - Industries extractives	s	s	s	s	s	0 %	0 %	s	s
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	13 %	13 %	12 %	9 %	10 %	9 %	14 %	14 %	13 %
CB - Fabrication de textiles, industries de l habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,9 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %	0,4 %
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	0,9 %	0,6 %	0,9 %	1 %	0,6 %	1 %	1 %	0,8 %	0,8 %
CE - Industrie chimique	0,2 %	0,3 %	0,3 %	s	s	s	0 %	0 %	s
CF - Industrie pharmaceutique	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %	0 %	0 %	0 %
CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d autres produits minéraux non métalliques	0,9 %	0,9 %	0,9 %	0,6 %	0,8 %	1 %	0,5 %	0,4 %	0,6 %
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements	3 %	3 %	3 %	2 %	1 %	1 %	3 %	4 %	5 %
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,3 %	0,5 %	0,4 %	s	0,3 %	0,3 %	0,6 %	1 %	1 %
CJ - Fabrication d équipements électriques	0,6 %	0,6 %	0,5 %	1 %	0,9 %	0,8 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %
CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 %	1 %	1 %	0,4 %	0,4 %	0,8 %	0,8 %	0,9 %	1 %
CL - Fabrication de matériels de transport	2 %	2 %	2 %	0,4 %	0,8 %	0,3 %	7 %	5 %	5 %
CM - Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d équipements	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %	2 %
DZ - Production et distribution d électricité, de gaz, de vapeur et d air conditionné	0,3 %	0,5 %	0,4 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %	0,5 %	1 %	0,4 %
EZ - Production et distribution d eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	0,2 %
FZ - Construction	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %	16 %	14 %	14 %	14 %
GZ - Commerce ; réparation d automobiles et de motocycles	21 %	21 %	21 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	21 %
HZ - Transports et entreposage	2 %	1 %	2 %	3 %	2 %	4 %	1 %	1 %	1 %
IZ - Hébergement et restauration	12 %	11 %	10 %	14 %	13 %	10 %	8 %	8 %	9 %
JA - Edition, audiovisuel et diffusion	0,1 %	0,1 %	0 %	s	s	s	0 %	s	s
JB - Télécommunications	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,8 %	0,8 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %
JC - Activités informatiques et services d information	0,2 %	0,3 %	0,4 %	s	s	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %
KZ - Activités financières et d assurance	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %
LZ - Activités immobilières	0,3 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %	s	0,5 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %
MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d architecture, d ingénierie, de contrôle et d analyses techniques	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	4 %
MB - Recherche-développement scientifique	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,6 %	0,7 %	0,9 %	s	s	s
MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2 %	0,2 %	0,4 %	s	s	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,5 %
NZ - Activités de services administratifs et de soutien	3 %	3 %	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
OZ - Administration publique	3 %	3 %	3 %	5 %	5 %	4 %	3 %	4 %	3 %
PZ - Enseignement	0,5 %	0,6 %	0,6 %	0,3 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,7 %	0,5 %
QA - Activités pour la santé humaine	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,7 %	0,5 %	0,7 %	0,8 %	1 %	0,6 %
QB - Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	0,6 %	0,6 %	0,8 %	0,9 %	0,5 %	0,8 %	0,7 %	0,8 %	1 %
RZ - Arts, spectacles et activités récréatives	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	0,8 %	1 %	1 %
SZ - Autres activités de services	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	4 %	4 %
ZZ - ND	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %	s	0,2 %

	Jura			Nièvre			Haute-Saône		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	8%	9%	9%	9%	9%	8%	10%	9%	11%
BZ - Industries extractives	0%	0%	s	0%	0%	0%	s	0%	0%
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	16%	15%	13%	9%	8%	10%	14%	17%	16%
CB - Fabrication de textiles, industries de l habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0%	0%	0%	s	s	0%	0%	0%	0%
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1%	0,7%	2%	s	s	s	0,7%	0,6%	1%
CE - Industrie chimique	1%	2%	2%	s	s	s	0%	0%	0%
CF - Industrie pharmaceutique	0%	0%	0%	0%	0%	s	1%	2%	2%
CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d autres produits minéraux non métalliques	2%	2%	2%	1%	0,9%	0,7%	0,6%	0,9%	0,7%
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements	3%	4%	4%	2%	1%	1%	4%	3%	3%
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	s	1%	0,7%	0%	0%	0%	s	s	s
CJ - Fabrication d équipements électriques	s	s	0%	s	0%	s	s	s	0%
CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	s	s	s	1%	1%	1%	2%	2%	1%
CL - Fabrication de matériels de transport	s	0,5%	s	1%	0,7%	2%	3%	1%	2%
CM - Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d équipements	1%	2%	2%	2%	2%	1%	2%	1%	2%
DZ - Production et distribution d électricité, de gaz, de vapeur et d air conditionné	s	s	s	s	0,8%	s	s	s	s
EZ - Production et distribution d eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	s	s	s	s	s	s	s	s	s
FZ - Construction	14%	12%	11%	16%	17%	16%	16%	14%	14%
GZ - Commerce ; réparation d automobiles et de motocycles	24%	23%	23%	24%	25%	20%	19%	21%	21%
HZ - Transports et entreposage	1%	1%	2%	3%	2%	3%	1%	0,7%	1%
IZ - Hébergement et restauration	14%	13%	13%	13%	10%	12%	10%	11%	9%
JA - Édition, audiovisuel et diffusion	s	s	s	0%	0%	0%	0%	s	s
JB - Télécommunications	0%	s	s	s	s	s	0%	s	s
JC - Activités informatiques et services d information	s	0,6%	0,6%	s	s	s	0%	0%	0%
KZ - Activités financières et d assurance	0,7%	0,6%	0,6%	s	s	0,6%	s	0,7%	s
LZ - Activités immobilières	s	s	s	s	s	s	s	s	s
MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d architecture, d ingénierie, de contrôle et d analyses techniques	1%	2%	3%	1%	1%	2%	1%	2%	2%
MB - Recherche-développement scientifique	0%	s	0%	0%	0%	s	0%	0%	0%
MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0%	s	s	0%	s	s	0%	0%	s
NZ - Activités de services administratifs et de soutien	2%	2%	3%	3%	4%	4%	4%	4%	5%
OZ - Administration publique	2%	2%	3%	3%	3%	3%	1%	2%	2%
PZ - Enseignement	0,8%	0,8%	0,5%	0,7%	0,3%	1%	1%	1%	1%
QA - Activités pour la santé humaine	s	s	s	s	s	s	s	0%	s
QB - Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	s	s	s	0,7%	1%	0,7%	s	0,8%	s
RZ - Arts, spectacles et activités récréatives	0,9%	2%	2,0%	1%	2%	2%	s	0,6%	0,5%
SZ - Autres activités de services	4%	4%	3%	6%	7%	7%	5%	4%	4%
ZZ - ND	s	s	s	s	s	0,6%	s	0%	0%

	Saône-et-Loire			Yonne			Territoire de Belfort		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	7%	7%	7%	6%	5%	5%	2%	2%	2%
BZ - Industries extractives	s	0%	s	0%	s	0%	0%	0%	0%
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	14%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	11%	10%
CB - Fabrication de textiles, industries de l habillement, industrie du cuir et de la chaussure	s	s	s	0%	0%	s	0%	0%	0%
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1%	0,6%	0,9%	s	0,5%	0,5%	s	s	s
CE - Industrie chimique	s	s	s	s	s	s	0%	0%	0%
CF - Industrie pharmaceutique	0%	0%	s	s	s	s	0%	0%	0%
CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d autres produits minéraux non métalliques	1%	0,8%	0,8%	0,9%	0,7%	0,9%	s	2%	1%
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements	3%	3%	3%	2%	2%	3%	6%	4%	3%
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	s	s	s	s	0%	0%	0%	s	0%
CJ - Fabrication d équipements électriques	0,7%	0,5%	0,3%	1%	2%	1%	s	s	1%
CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	0,8%	0,9%	0,8%	0,5%	0,7%	0,8%	7%	9%	8%
CL - Fabrication de matériels de transport	0,8%	0,8%	1%	s	0,7%	0,8%	1%	1%	2%
CM - Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d équipements	2%	2%	2%	2%	2%	2%	1%	3%	2%
DZ - Production et distribution d électricité, de gaz, de vapeur et d air conditionné	s	0,5%	0,3%	s	s	0,5%	s	s	s
EZ - Production et distribution d eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	s	0,4%	0,3%	s	s	s	0%	0%	0%
FZ - Construction	16%	17%	17%	19%	18%	16%	14%	13%	13%
GZ - Commerce ; réparation d automobiles et de motos	20%	22%	22%	22%	23%	21%	20%	18%	22%
HZ - Transports et entreposage	1%	2%	2%	0,5%	0,6%	2%	1%	s	0,8%
IZ - Hébergement et restauration	12%	10%	10%	15%	13%	13%	10%	10%	10%
JA - Edition, audiovisuel et diffusion	s	s	0%	0%	s	0%	s	0%	0%
JB - Télécommunications	s	s	s	s	s	s	s	s	s
JC - Activités informatiques et services d information	s	s	s	s	s	s	1%	0,8%	1%
KZ - Activités financières et d assurance	1%	1%	0,7%	1%	2%	0,9%	2%	2%	2%
LZ - Activités immobilières	0,7%	0,5%	0,3%	s	0,9%	0,8%	s	s	1%
MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d architecture, d ingénierie, de contrôle et d analyses techniques	2%	1%	2%	1%	1%	1%	3%	4%	5%
MB - Recherche-développement scientifique	0%	0%	s	0%	0%	0%	0%	0%	0%
MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3%	0,3%	0,3%	s	s	s	0%	s	s
NZ - Activités de services administratifs et de soutien	4%	3%	4%	4%	2%	3%	3%	3%	3%
OZ - Administration publique	3%	2%	2%	1%	1%	2%	3%	2%	2%
PZ - Enseignement	0,4%	0,3%	0,3%	0,5%	0,8%	0,5%	0%	s	1%
QA - Activités pour la santé humaine	s	s	s	0,5%	0,4%	0,4%	s	s	s
QB - Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	0,4%	0,4%	0,6%	0,6%	0,6%	1%	s	s	s
RZ - Arts, spectacles et activités récréatives	2%	3%	3%	1%	2%	3%	s	s	s
SZ - Autres activités de services	5%	5%	5%	5%	6%	6%	7%	8%	7%
ZZ - ND	s	0,6%	0,3%	s	s	s	0%	0%	0%

Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 en Bourgogne-Franche-Comté, 11 % des nouveaux contrats sont conclus dans le secteur "IZ - Hébergement et restaurati

Au niveau départemental, sont à noter :

- **CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a.** : particulièrement représenté dans le Territoire de Belfort : 8 % (contre 1 % ou moins dans les autres départements)
- **CL - Fabrication de matériels de transport** : particulièrement représenté dans le Doubs : 4 % (contre 2 % ou moins)

➤ ZOOM SUR LES APPRENTIS RÉSIDANT EN QPV

Les apprentis résidant en QPV sont beaucoup moins représentés dans le secteur **AZ - Agriculture, sylviculture et pêche** (2 % contre 7 % pour l'ensemble des apprentis), mais ils le sont presque deux fois plus dans le secteur **IZ - Hébergement et restauration** (19 % contre 10 %).

Les 4 secteurs d'activités les plus représentés parmi les employeurs d'apprentis résidant en QPV :

- GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- IZ - Hébergement et restauration
- FZ - Construction
- CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac

► **DES EMPLOYEURS EN LARGE MAJORITÉ PARMIS LES TPE (TRÈS PETITES ENTREPRISES)**

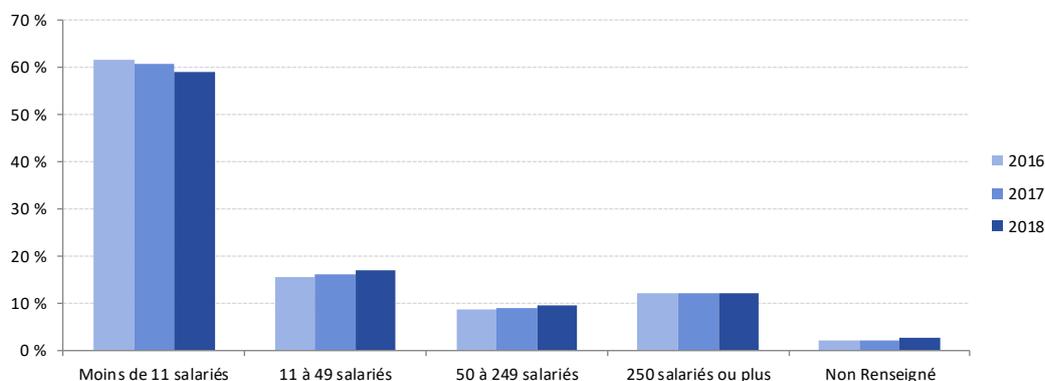
CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Depuis la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la Sécurité Sociale, les employeurs de moins de 11 salariés et les entreprises relevant de la chambre des métiers ne sont plus exonérés de cotisations patronales.

⇒ **Impact possible** : une diminution des entrées chez les employeurs de moins de 11 salariés.

Dans la région, près de 60 % des entrées se font chez des employeurs ayant un effectif salarié inférieur à 11. À noter la particularité du Territoire de Belfort, qui compte 21 % de ses apprentis (contre 12 % en région) dans des entreprises de 250 salariés ou plus.

Répartition par taille des employeurs d'apprentis de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

► 93 % DES EMPLOYEURS SONT DES ENTREPRISES PRIVÉES

Les employeurs d'apprentis sont en très large majorité (96 %) des employeurs privés, et pour la plupart des entreprises (93 %).

Types d'employeurs d'apprentis

	Bourgogne-Franche-Comté			Côte d'Or			Doubs		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Entreprise et autre empl privé	94,1 %	93,5 %	93,0 %	90,7 %	91,6 %	91,7 %	94,2 %	92,5 %	93,2 %
Profession libérale	0,5 %	0,4 %	0,5 %	s	0,3 %	s	0,8 %	0,6 %	0,8 %
Association	1,4 %	2,2 %	2,6 %	s	2,4 %	s	0,8 %	1,8 %	1,6 %
Sous-Total Privé	96,0 %	96,1 %	96,1 %	92,7 %	94,2 %	91,7 %	95,8 %	94,8 %	95,6 %
Etat & Etab publ adm de l'Etat	1,5 %	1,1 %	0,9 %	3,8 %	2,7 %	1,9 %	1,7 %	1,6 %	1,1 %
Etablissement publ hospitalier	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,5 %	s	s	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Etab public d'enseignement	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %	s	0 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %
Autre employeur public	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,8 %	s	s	0,7 %	1,2 %	1,1 %
Collectivités territoriales	1,6 %	1,9 %	2,0 %	2,2 %	2,3 %	2,7 %	1,3 %	1,8 %	1,6 %
Sous-Total Public	4,0 %	3,9 %	3,9 %	7,3 %	5,8 %	4,6 %	4,2 %	5,2 %	4,4 %

	Jura			Nièvre			Haute-Saône		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Entreprise et autre empl privé	96,1 %	95,6 %	93,2 %	94,0 %	92,4 %	92,6 %	94,4 %	94,6 %	93,3 %
Profession libérale	0,7 %	s	s	s	s	s	s	0,6 %	s
Association	0,8 %	s	s	s	s	s	s	2,1 %	s
Sous-Total Privé	97,6 %	97,9 %	93,2 %	96,0 %	96,0 %	92,6 %	97,0 %	97,2 %	93,3 %
Etat & Etab publ adm de l'Etat	0,5 %	s	s	0,9 %	s	0,9 %	1,1 %	s	s
Etablissement publ hospitalier	0 %	0 %	0 %	s	s	s	s	0 %	s
Etab public d'enseignement	s	s	s	0 %	0 %	0 %	0,7 %	0,9 %	0,9 %
Autre employeur public	s	s	0,5 %	s	s	s	s	s	s
Collectivités territoriales	1,5 %	1,3 %	2,3 %	2,4 %	3,0 %	2,8 %	0,7 %	1,2 %	1,4 %
Sous-Total Public	2,4 %	2,1 %	2,8 %	4,0 %	4,0 %	3,8 %	3,0 %	2,8 %	2,3 %

	Saône-et-Loire			Yonne			Territoire de Belfort		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Entreprise et autre empl privé	93,8 %	93,2 %	92,9 %	97,1 %	96,8 %	94,2 %	95,5 %	95,5 %	94,6 %
Profession libérale	1,0 %	0,4 %	0,8 %	s	s	0,4 %	s	s	s
Association	2,1 %	3,3 %	3,5 %	s	s	2,5 %	s	s	s
Sous-Total Privé	96,8 %	96,8 %	97,1 %	98,4 %	98,3 %	97,2 %	95,8 %	96,8 %	94,6 %
Etat & Etab publ adm de l'Etat	0,9 %	s	0,3 %	s	0,5 %	0,5 %	1,4 %	0,8 %	0,8 %
Etablissement publ hospitalier	s	s	s	s	s	0,4 %	s	s	s
Etab public d'enseignement	s	0 %	0 %	0 %	s	0 %	0 %	s	s
Autre employeur public	s	s	s	s	s	0,5 %	s	s	0,8 %
Collectivités territoriales	2,0 %	2,6 %	2,3 %	0,8 %	0,8 %	1,4 %	1,6 %	0,8 %	1,3 %
Sous-Total Public	3,2 %	3,2 %	2,6 %	1,6 %	1,7 %	2,8 %	4,2 %	3,2 %	2,9 %

Source : Dares - Traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Champ : seuls sont comptabilisés les nouveaux contrats, selon leur date de démarrage, au département de l'employeur

s : cases mises à blanc du fait des règles de secret statistique

Note de lecture : en 2017 en Bourgogne-Franche-Comté, 96,1 % des nouveaux contrats sont conclus chez un employeur privé, dont 2,2 % chez des associations

Conception et réalisation : Méline Henry
Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi (Direccte) de Bourgogne-Franche-Comté**

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr